

# Comité de Suivi Elargi

# dans le cadre du programme Investissements d'avenir (Grand Emprunt)

Vendredi 27 août 2010 de 16h30 à 18h30 <u>Lieu</u> : Immeuble MANNY, Salle du 6<sup>e</sup> étage

Compte-rendu

\_\_\_\_\_

#### Participants:

Yves GUILLOTIN Université du Maine Yves LECOINTE Université de Nantes

Daniel MARTINA Université d'Angers, Président du PRES

Francis YGUEL L'UNAM Alain DORAT DMS Conseil

Stéphane CASSEREAU Ecole des Mines de Nantes
Patrick CHEDMAIL Ecole Centrale de Nantes
Arnaud POITOU Ecole Centrale de Nantes
Jacques GIRARDEAU Université de Nantes

Jacques GUEGUEN

(remplace Jean-François THIBAULT) INRA Marianne DESMEDT INSERM

Michel GUGLIELMI

(remplace Patrick SAUBOST) CNRS

Laurent MANACH Pôle EMC²
Gino BOISMORIN VEGEPOLYS
Olivier MENARD DRRT

Magalie RITZ-BRICAUD DRESIE
Isabelle PENOT L'UNAM

Excusés:

Monsieur Le Recteur Académie de Nantes

Monsieur Philippe HAERTEL DRESIE

**Rédaction:** 

Alexandrine Cortez L'UNAM

#### Ordre du jour :

- 1. Organisation d'un CA exceptionnel du PRES
- 2. Point sur les projets d'Equipements d'Excellence
- 3. Point sur les projets de Laboratoires d'Excellence
- 4. Labellisation des projets et périmètre d'excellence
- 5. Présentation du projet SATT

#### 1. Organisation d'un CA exceptionnel du PRES

M. Daniel Martina annonce qu'un Conseil d'Administration exceptionnel du PRES consacré au Programme d'investissements d'avenir se réunira le 24 septembre.

Ce CA aura pour finalité de définir une liste de projets qui seront labellisés par le PRES. Cette liste sera préalablement présentée au Bureau du PRES le 17 septembre. Doivent également être discutés les projets qui seront portés par le PRES ou par les établissements.

#### 2. Point sur les projets d'Equipements d'Excellence

Un point sur les projets est effectué (cf.Diapo 3 et 4 en Annexe 1, et Annexe 4 et 5) et de brefs commentaires sont formulés :

- -AMS/ Arronax 2: en progression;
- -Pôle Animal Ouest : pas d'information supplémentaire ;
- -Institut Européen d'Acoustique : possibilité de le segmenter en : 1 projet Labex, 1 projet Equipex ;
- -Durabilité des composites intelligents : en progression ;
- -COSYME : pas d'information supplémentaire ;
- -STIC-GRID5000: en progression;
- -Bassin océanique de Nantes : en progression ;
- -Eoliennes off-shore : en progression ;
- -Caractérisation Hyesse: reporté pour l'appel à projets 2011;
- -Ingénierie des procédés en alimentation : projet porté par ONIRIS ;
- -Qualité et sécurité des aliments par approche métabolomique : projet avancé ;
- -Phénotypage du végétal : en progression ;
- -Plateforme d'imagerie médicale : pas d'information supplémentaire ;
- -Ingénierie de l'Environnement : en progression ;
- -Numérisation du patrimoine : pas d'information supplémentaire ;
- -Réalité virtuelle : en progression ;
- -Microscopie électronique en Grand Ouest : projet avancé.

#### Echéance:

La date limite fixée par l'ANR pour le dépôt des projets d'Equipex est le 15 septembre 2010.

#### 3. Point sur les projets de Laboratoires d'Excellence

Les nouveaux points de repère dont disposent les porteurs de projets sont passés en revue (cf. Diapo 6 en Annexe 1).

M. Alain Dorat indique qu'il serait nécessaire de travailler davantage le volet formation des projets LABEX.

Un point sur les projets est effectué (cf. Diapo 7 en Annexe 1, et Annexe 4) et de brefs commentaires sont formulés :

- Pôle Animal Ouest : peu d'éléments de formalisation, projet interrégional ;
- Maladies cardiovasculaires, métabolisme, nutrition, génétique : *en progression, projet interrégional ;*
- Centre Européen pour le Nucléaire, la Santé et l'Environnement (CENSE) : *en progression ;*
- Chimie et Physique des Matériaux : en progression, projet interrégional ;
- Mécanique Matériaux Procédés Acoustique Génie Civil : *projet autonome (LAUM)* supporté par l'IRT ;
- Lumière, Molécules, Matériaux : pourrait éventuellement être intégré au LABEX Chimie et Physique des Matériaux ;
- STIC : projet interrégional, le périmètre n'est pas arrêté en Bretagne ;
- Mer : aucun élément tangible n'est disponible et l'articulation Bretagne/Pays de la Loire semble difficile;
- -Institute for integrative Horticulture and Seed Biology/ Pôle Végétal Ouest: *il est possible que l'INRA encourage les chercheur à s'engager vers un pôle national et qu'un projet régional soit envisagé pour 2011.*
- Alimentation : peu d'éléments de formalisation;
- Lien social, risques et responsabilité : en progression ;
- Mathématiques Nantes Rennes : en progression.

#### Echéance:

La date limite fixée par l'ANR pour le dépôt des projets de Labex est le 9 novembre 2010.

#### 4. Labellisation des projets et périmètre d'excellence

Il est indiqué que la labellisation n'apparaît pas dissociable de la définition du périmètre d'excellence.

M. Francis Yguel rappelle que vu l'inversion du calendrier pour les résultats des Labex et des initiatives d'excellence, il s'avère d'autant plus urgent de réfléchir conjointement avec la Bretagne sur la question du périmètre d'initiative d'excellence. Il précise à ce sujet qu'il est proposé à l'UEB une participation croisée au CA du 2 septembre (UEB) et au CA du 24 septembre (L'UNAM).

#### 5. Présentation du projet SATT

Un point d'avancement est effectué sur le projet (cf. Annexe 1 bis).

Le périmètre d'activité de la SATT reste à définir et une réflexion doit être menée sur l'articulation avec les structures existantes (filiales de gestion des contrats, incubateurs, transfert de technologies,...), en regard des objectifs de simplification et de clarification du paysage de la valorisation.

Le texte de l'appel à projets soulève plusieurs questions, notamment concernant l'actionnariat et le financement de la SATT, auxquelles un guide méthodologique annoncé à compter du 31/08/2010 devrait apporter des éléments de réponse.

#### Echéance :

La date limite fixée par l'ANR pour le dépôt du projet SATT est le 29 novembre 2010.

Prochaine réunion : - Le lundi 13 septembre de 16h30 à 18h30 à la Présidence de L'Université d'Angers.

#### **ANNEXE 1: DIAPORAMA DE PRESENTATION**

# PRES UNAM Grand Emprunt



COMITÉ DE SUIVI 27 AOUT 2010





## Ordre du jour



- Points sur les projets d'Equipements d'Excellence
- Points sur les projets de Laboratoires d'Excellence
- Labellisation des projets et périmètre d'excellence
- Présentation du projet de SATT



Organisation d'un CA exceptionnel du PRES



# Projets d'Equipements d'Excellence



Intitulé	Etat d'information
EQUIPEX : AMS / Arronax 2	Fiche mise à jour le 28/07/2010 + résumé du 20/08/2010
EQUIPEX : Pôle Animal Ouest	
EQUIPEX : Institut Européen d'Acoustique	Fiche mise à jour le 29/06/2010
EQUIPEX : Durabilité des composites intelligents	Fiche mise à jour le 24/08/2010
EQUIPEX : COSYME - Conception système en management de l'énergie	
EQUIPEX : STIC-GRID5000	Fiche mise à jour le 27/08/2010
EQUIPEX : Bassin Océanique de Nantes	Fiche mise à jour le 16/07/2010
EQUIPEX : Eoliennes off-shore (SEMREEF)	Fiche mise à jour le 16/07/2010
	1 5 6

# Projets d'Equipements d'Excellence



Intitulé	Etat d'information
EQUIPEX : Caractérisation HYperspectrale des ESpaces SEnsibles littoraux estuariens et urbains (Hyesse)	Fiche mise à jour le 02/07/2010
EQUIPEX : Ingénierie des procédés en alimentation (Oniris, Afssa, Rennes)	Fiche mise à jour le 02/07/2010
EQUIPEX : Qualité et sécurité des aliments par approche métabolomique (Oniris, Afssa, Rennes)	Fiche mise à jour le 24/08/2010
EQUIPEX : Phénotypage du végétal	Fiche mise à jour le 26/06/2010
EQUIPEX : Plateforme d'imagerie médicale	
EQUIPEX : Ingénierie de l'environnement (LISE)	Fiche mise à jour le 24/08/2010
EQUIPEX : Numérisation du patrimoine	
EQUIPEX : Réalité virtuelle	Fiche mise à jour le 23/08/2010
EQUIPEX : Microscopie électronique en Grand Ouest	Fiche mise à jour le 15/07/2010
	c o n s e i l

### Autres projets



<u>.l</u>	
Intitulé	Etat d'information
Grande Cohorte Transplantation	
IHU : Sciences de la transplantation	Fiche mise à jour le 20/08/2010
IRT : Technologies avancées de production : Composites métalliques et structures hybrides	Fiche mise à jour le 17/06/2010
Biotechnologies : Energies décarbonées micro-algues	Fiche mise à jour le 17/07/2010
Biotechnologies : Impact sur la santé de certaines catégories d'aliments	Fiche mise à jour le 14/06/2010
SATT (Société d'Accélération de Transfert de Technologie)	Fiche mise à jour le 18/07/2010



#### Les Laboratoires d'Excellence



#### Les moyens sont pour :

- · L'accueil de scientifiques de haut niveau,
- La qualité et la performance des équipements,
- La mise en place de projets pédagogiques innovants.

Les Laboratoires d'Excellence doivent disposer ou se doter d'une organisation permettant le pilotage scientifique et la gestion des financements et des équipements.

#### En cas de regroupement :

• Gouvernance intégrée reposant sur un partenaire coordinateur unique.



## Projets de Laboratoires d'Excellence

Intitulé	Etat d'information
LABEX : Pôle Animal Ouest	
LABEX : Maladies cardiovasculaires, métabolisme, nutrition, génétique	
LABEX : Centre européen pour le nucléaire, la santé et l'environnement, CENSE	Fiche mise à jour le 29/06/2010
LABEX : Chimie et Physique des Matériaux	Fiche mise à jour le 15/07/2010
LABEX : Mécanique Matériaux Procédés Acoustique Génie civil	Fiche mise à jour le 13/07/2010
LABEX : Lumière, Molécules, Matériaux	
LABEX : STIC	
LABEX : Mer	
LABEX : Institute for Integrative Horticulture and Seed Biology / Pôle Végétal Ouest	Fiche mise à jour le 13/07/2010
LABEX : Alimentation	
LABEX : Lien social, risques et vulnérabilité	Fiche mise à jour le 18/07/2010
LABEX : Mathématiques Nantes-Rennes	

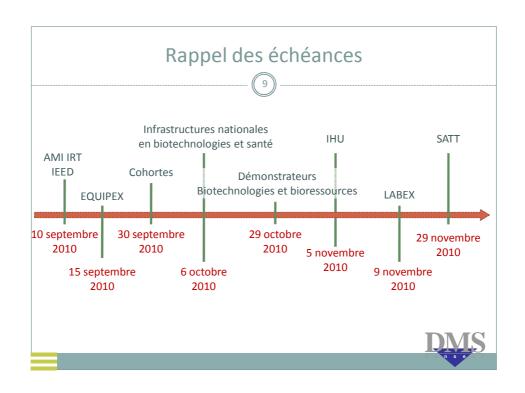
## Quelques informations sur l'AAP LABEX

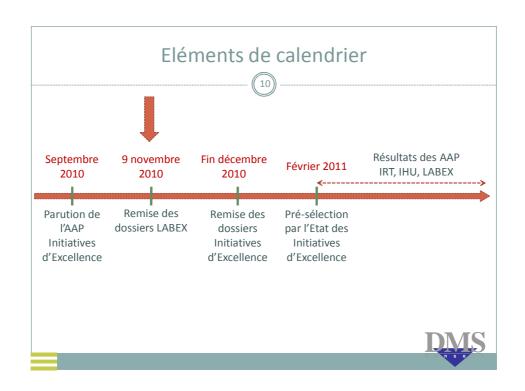


- Date limite: 9 novembre 2010
- Les dossiers de candidature doivent être présentés par leurs établissements et tutelles de rattachement, et, le cas échéant, par le partenaire coordinateur des projets d'Initiatives d'Excellence les concernant.









#### Labellisation des projets et périmètre d'Excellence



- Quel est le porteur de l'Initiative d'Excellence ?
- Quel est le périmètre de l'Initiative d'Excellence ?
- Quels critères privilégier ?
  - O Qualité des équipes et des infrastructures
  - O Ambition et pertinence du projet
  - O Potentiel du projet en termes d'innovation et de retombées
  - O Investissement du laboratoire dans les formations de haut niveau
  - O Qualité de l'organisation
  - O Stratégie des établissements de tutelle
  - Adéquation projet/moyens et capacité du projet à générer d'autres ressources



#### ANNEXE 1 bis: DIAPORAMA DE PRESENTATION DU PROJET DE SATT

#### Les SATT, des acteurs de proximité

#### **■** Fonds national de valorisation : 1 Md€

Au plan local → SATT (6+4) : 900 M€ /10 ans

Au plan national → Consortiums thématiques (5): 50 M€

→ Fonds France Brevets : 50 M€

#### **Périmètre SATT**

- Territoire continu justifiant d'une dépense de R&D publique > 300 M€
- Portage : établissements ou PRES
- Siège : Grand campus universitaire

#### Les grands objectifs

- Valeur économique créée
- Equilibre économique et financier
- Simplification et clarification du paysage de la valorisation



1

# Les missions : 2 activités / 2 modèles économiques

#### Activité de maturation de projets

- Financer et générer des projets transférables en licensing / start-ups
- Financer le dépôt, l'entretien et la défense des titres de PI issus de ces projets



#### Activités au titre de prestations de service

- Sensibilisation, détection d'invention, appui au montage et à la négociation de contrats partenariaux,...
- Pour les actionnaires mais également d'autres établissements
- Sur un mode Client / Fournisseur ... Facturation au prix du marché





#### **Organisation et financement**

#### Structure et gouvernance

- Société par actions simplifiée : 33 % Etat + 67 % local (participation et vote)
- Actionnaires locaux : Etablissements et organismes de recherche ou PRES
- Conseil d'administration : Etat : DRRT, OSEO, DIRECCTE, CDC
- Président Directeur Général nommé avec accord Etat

#### **Financement**

- Dotations Etat : apport au capital social + financement de la maturation et PI
- Subvention Etat: amorçage de la prestation de services: 5 % sur 5 ans max
- + Financement collectivités : fonds de maturation gérés par SATT



3

#### Ouest Valorisation

#### **Les établissements fondateurs**

- Bretagne Valorisation: UBO, UBS, U R1 et R2, INSA, ENSCR
- UNAMValo : Universités Nantes, Angers Le Mans

#### Les missions

- Outil au service des établissements dédié au transfert de technologies
- Couverture de l'intégralité du processus de valorisation et de transfert de technologies



#### Ouest Valorisation – Scenarii

OV - Cœur d'activités
Sensibilisation et formation
Recherche partenariale : négociation, rédaction
Ingénierie et gestion de la PI
Pilotage de la maturation
Pré-incubation

SATT : type de mission
Prestation de service
Prestation de service
Maturation
Maturation
Maturation

OV – Activités +/- : scenarii
Projets européens
Expertise, conseil et prestations
Gestion administrative et financière
Incubation

SATT : type de mission
Prestation de service



5

#### Eléments à intégrer

#### **■ IHU/SATT**

« Les projets présentés devront prévoir que les activités de valorisation des travaux de recherche seront confiées, dès la création de l'IHU, à une structure mutualisée développée sur le même site ou à une société d'accélération du transfert de technologies »

#### **Articulation avec les initiatives nationales**

- Consortiums thématiques
- France Brevets



# **Etapes AAP - SATT**

#### Calendrier

- Date limite de dépôt des dossiers : 29/11/2010
- + Date limite dépôt lettres engagements actionnaires : 31/12/2010

#### **■** Documents en attente → Fin août

- « Guide méthodologique »
- « Annexe financières » et documents de soumission



#### **ANNEXE 2:**

#### Critères d'évaluation des projets LABEX

#### 1. La qualité des équipes et des infrastructures

- excellence scientifique évaluée par l'AERES (ou évaluations équivalentes),
- présence de chercheurs ou enseignants-chercheurs de très haut niveau et/ou à très haut potentiel,
- production scientifique de très haut niveau international,
- distinctions scientifiques obtenues et bourses internationales (notamment celles du Conseil Européen de la Recherche (ERC)),
- infrastructures de haut niveau national et international,
- niveau d'ouverture européenne et/ou internationale des équipes et des infrastructures.

#### 2. L'ambition et la pertinence du projet de recherche

- caractère porteur de la thématique dans le cadre de la SNRI et des priorités du programme cadre de l'union européenne,
- stratégie d'attractivité vis-à-vis des chercheurs et des étudiants de très haut niveau ou à très fort potentiel,
- dynamique scientifique que le projet a la capacité de générer sur son site, dans la communauté nationale et internationale.
- apport interdisciplinaire et aux frontières entre disciplines, s'il y a lieu,
- stratégie de développement de la production scientifique et évolution des indicateurs associés.

# 3. Le potentiel du projet de recherche en termes d'innovation et de retombées notamment pour le master et le doctorat.

- impact potentiel en termes d'innovation et de transferts vers le monde de l'industrie et des services et la sphère sociale et culturelle,
- impact potentiel en termes d'expertise, d'appui aux politiques publiques et de participation au débat public,
- stratégie de valorisation et de diffusion des résultats de la recherche.

#### 4. L'investissement du laboratoire dans les formations de haut niveau,

- les écoles doctorales et les spécialités de master auxquelles participe le «Laboratoire d'excellence», en portant attention notamment aux évaluations ainsi qu'au rayonnement international de ces formations
- la qualité de l'encadrement doctoral et des étudiants en master par les enseignants chercheurs et chercheurs ainsi que celle des formations dans lesquelles sont investis les membres du « Laboratoire d'excellence ».
- la contribution du « Laboratoire d'excellence » à la réussite et à la qualité de l'insertion des docteurs et des diplômés de master, tant dans les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur que dans les entreprises.

#### 5. La qualité de l'organisation

- la qualité de l'organisation et de l'administration du laboratoire d'excellence,
- dans le cas d'un groupe de laboratoires ou réseau de laboratoires, la garantie par le partenaire coordinateur d'un management intégré et d'une organisation efficace,
- l'engagement pluriannuel des établissements de tutelle sur la stratégie et les moyens matériels, financiers et humains,
- les dispositifs de suivi mis en oeuvre qui permettront de mesurer la réalisation effective des objectifs,
- l'adéquation des compétences et des structures mises en place avec la taille des équipes, la croissance des moyens et l'ambition du projet.

#### 6. La stratégie des établissements de tutelle

- l'inscription du projet dans la stratégie des établissements de tutelle des partenaires du laboratoire,
- le renforcement attendu de la dynamique du ou des sites dans lesquels s'inscrit l'activité,
- la contribution en termes de moyens humains et financiers qui devra être décrite précisément à laquelle s'engagent les partenaires pour assurer le succès du projet.

# 7. L'adéquation projet/moyens et la capacité du projet à générer d'autres Ressources

- une projection budgétaire pluriannuelle sera présentée (sur 10 ans),
- par la dynamique créée, le projet doit être générateur de partenariats propres à attirer de nouvelles ressources pour en assurer la pérennité.

#### ANNEXE 3:

# Document tiré du comité interministériel sur les Investissements d'Avenir du 21 juillet 2010

#### 1. Action « initiatives d'excellence »

#### 1. Soutien du programme d'investissements d'avenir

Opérateur	ANR
Montant engagé par le programme d'investissements d'avenir	7,7 Mds €
Type d'intervention	Dotations non consommables
Bénéficiaires	Groupements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche
Calendrier	Premier appel à projets lancé en septembre 2010 pour sélection en juillet 2011

#### 2. Contexte de l'action

L'action « initiatives d'excellence » fera émerger 5 à 10 pôles pluridisciplinaires d'enseignement supérieur et de recherche, de rang international, sur le territoire français. Ces pôles seront organisés sous la forme de regroupements territorialement cohérents d'établissements d'enseignement supérieur, universités et écoles, impliquant des organismes de recherche et en partenariat avec des entreprises

L'action s'inscrit dans la durée et dans une dynamique d'évolution du système d'enseignement supérieur et de recherche. Les candidats devront porter une ambition élevée dans les domaines suivants :

□ excellence et compétitivité de la recherche et de la production scientifique ;
□ excellence et innovation des formations (notamment masters et doctorats), de leur
ouverture internationale et de leur capacité d'insertion professionnelle ;
□ intensité des partenariats avec le monde économique, social et culturel ;
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
renforcement de la visibilité et de l'attractivité internationales ;
□ efficacité de la gouvernance.

Sur un site donné, une initiative d'excellence devra porter à un très haut niveau de qualité un «périmètre d'excellence » et, à partir de là, développer une dynamique de structuration et d'entraînement plus globale.

Le périmètre d'excellence englobera ou s'articulera avec les entités sélectionnées par les autres actions du programmes d'investissements d'avenir : laboratoires d'excellence, IHU, IEED, IRT, SATT. Il stimulera de nouvelles voies de recherche, l'émergence de nouveaux laboratoires d'excellence, le développement de formations innovantes, attractives, ouvertes à l'international et l'amplification des liens avec le monde socio-économique.

#### 3. Objectifs du programme d'investissements d'avenir

L'action « initiatives d'excellence » vise à doter les regroupements sélectionnés de moyens exceptionnels pour une ambition de très haut niveau. Ces financements devront s'ajouter aux moyens récurrents dont ils disposent et seront concentrés sur le périmètre d'excellence retenu.

Les initiatives d'excellence seront soutenues au moyen d'un fonds, créé au sein de l'ANR et doté de 7,7 milliards d'euros. Deux appels à projets seront lancés en 2010 et 2011. Le soutien sera apporté à chaque initiative, durant une phase probatoire de quatre ans, sous la forme de montants versés annuellement sur la base des revenus d'une dotation non consommable. À l'issue de la phase probatoire, si les conditions sont remplies, la dotation sera dévolue définitivement à l'initiative d'excellence.

Afin d'opérer la sélection la plus efficace et la plus transparente, les critères de sélection seront connus à l'avance et un jury international mis en place. Le processus de sélection comprendra une phase de pré-sélection et une phase de sélection. Le jury, après avoir le cas échéant sollicité des expertises, avoir procédé à une appréciation des dossiers et à l'audition des candidats, produira un rapport d'évaluation comportant ses recommandations. Ces dernières seront rendues publiques. Sur cette base et pour l'appel à projets 2010, les décisions seront prises par l'État, pour la présélection en février 2011 et pour la sélection au plus tard en juillet 2011.

#### 4. Illustration

L'action « initiatives d'excellence » a un but simple : créer en France des sites universitaires dont les réalisations sont comparables aux grands sites mondiaux comme Cambridge, Heidelberg, Harvard... Pour l'atteindre, il a été décidé de concentrer des moyens exceptionnels sur les sites d'ores et déjà prêts à se lancer dans la compétition mondiale. Les appels à projets compétitifs permettront de les faire émerger.